



VL/BL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL *Délibération n° 2026-26*

L'an deux mil vingt-six,
le : **Mardi 16 juin**, à dix-huit heures et trente minutes,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2026.

Nombre de
Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **25**

Pouvoirs : **4**

PRÉSENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Didier COUSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Pascal SAMSON, Mme Emilie TISON, Mme Marie-José MARTIN, M. Mehdi AFIF, Mme Marie-Laure LERAISNIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nicole GONDOUN, M. Abdellah LHESSANI, M. Pascal RAISON, Mme Patricia ERNOUX, Mme Marina BELLET, M. Guillaume LESEIGNEUR, Mme Mélissande HUBY, Mme Claire COQUELIN, M. Emmanuel DAEMERS, Mme Juliette CHARPENTIER-SEGUIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Corine LE BLÉVEC, M. Jean-Yves GARCIA, M. Ufuk CAGLAYAN, M. Vincent COLLO et M. Mickaël MESNIL.

OBJET :

**VOTE DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE
2025 DU BUDGET
ANNEXE
LOTISSEMENT « LE
CHAILLOUET
NORD »**

Absents ou excusés : M. Sébastien CHEVALIER qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, M. Lionel GONNET qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Fabien REGNIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN et Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE.

Madame Emilie TISON a été nommée Secrétaire de Séance.

Le budget annexe du lotissement « Le Chaillouet Nord », créé au 1^{er} janvier 2024, constitue un budget de stocks assujéti à la TVA.

Le compte financier unique (CFU) 2025 retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice, qu'il s'agisse des opérations réelles ou des opérations d'ordre, notamment celles liées à la variation des stocks. En effet, dans le cadre d'un budget de lotissement, les dépenses engagées pour l'aménagement sont comptabilisées en stocks jusqu'à la commercialisation des terrains.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble du compte financier unique 2025 :

Détermination du résultat cumulé 2025	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Prévisions budgétaires	506 724,64 €	427 000,00 €	933 724,64 €
Réalisations – Recettes	79 724,64 €	80 514,64 €	160 239,28 €
Réalisations – Dépenses	80 514,64 €	80 514,64 €	161 029,28 €
Solde de l'exercice	-790,00 €	0,00 €	-790,00 €
Résultats antérieurs reportés	-79 724,64 €	0,00 €	-79 724,64 €
Résultat cumulé de clôture	-80 514,64 €	0,00 €	-80 514,64 €

1. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Réalisé 2025
Chapitre 011 – Charges à caractère général	337 000,00 €	790,00 €
Sous-total - Dépenses réelles de fonctionnement	337 000,00 €	790,00 €
Chapitre 042 – Annulation du stock initial	90 000,00 €	79 724,64 €
Sous-total - Dépenses d'ordre de fonctionnement	90 000,00 €	79 724,64 €
Total dépenses	427 000,00 €	80 514,64 €

Recettes de fonctionnement	BP 2025	Réalisé 2025
Chapitre 042 – Constatation du stock final	427 000,00 €	80 514,64 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	427 000,00 €	80 514,64 €
Total recettes	427 000,00 €	80 514,64 €

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées en 2025 correspondent uniquement aux frais de maîtrise d'œuvre engagés dans le cadre de l'opération.

L'exercice 2025 a principalement été consacré à la définition du projet, à la préparation des marchés ainsi qu'à leur procédure d'attribution. Les travaux d'aménagement devraient se dérouler sur l'ensemble de l'exercice 2026, en vue d'une commercialisation des terrains à compter de 2027.

Conformément aux règles applicables aux budgets de lotissement, seul le stock final a été constaté en fin d'exercice 2025 (80 514,64 €). Cette écriture d'ordre constitue une recette de fonctionnement venant retracer la valeur des dépenses stockées dans l'attente de la réalisation des ventes.

2. Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	Réalisé 2025
Chapitre 040 – Constatation du stock final	427 000,00 €	80 514,64 €
Dépenses d'ordre d'investissement	427 000,00 €	80 514,64 €
Total dépenses	427 000,00 €	80 514,64 €

Recettes d'investissement	BP 2025	Réalisé 2025
Chapitre 16 – Emprunts	416 724,64 €	0,00 €
Recettes réelles d'investissement	416 724,64 €	0,00 €
Chapitre 040 – Annulation du stock initial	90 000,00 €	79 724,64 €
Recettes d'ordre d'investissement	90 000,00 €	79 724,64 €
Total recettes	506 724,64 €	79 724,64 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de L'Aigle ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du Lotissement « Le Chaillouet Nord » ;

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du Lotissement « Le Chaillouet Nord » a été présenté à la Commission des Finances le 1^{er} juin 2026 ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **DÉSIGNE Monsieur COUSIN en tant que Président, avant de procéder au vote du Compte Financier Unique, Madame le Maire devant se retirer au moment du vote ;**
- **ADOpte le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du Lotissement « Le Chaillouet Nord ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE